

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

21 février 2017

Réunion commune de la Commission d'experts du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses

Berne, 13-17 mars 2017

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

Propositions diverses d'amendements au RID/ADR/ADN: nouvelles propositions

Etude exploratoire de l'utilisation des notions de «danger» et de «risque» dans les règlements ADN, ADR et RID

Communication de la Roumanie, l'UIC et l'IRU

Introduction

L'harmonisation des différentes versions linguistiques des règlements modaux ADN, ADR et RID doit tenir compte du vocabulaire utilisé. La Roumanie a souligné à plusieurs reprises que des défauts d'harmonisation des versions DE, EN et FR peuvent créer des difficultés de transposition de ces règlements dans les autres langues nationales. Le recours inadéquat à certains termes dans une même version linguistique peut en outre être une source d'incompréhension des prescriptions.

Il en est de même pour les «Recommandations ONU». C'est ainsi que le Sous-Comité d'experts du TMD des Nations Unies (1) vient d'examiner la situation et d'adopter des propositions d'amendements concernant l'utilisation des notions de «risque(s)» et de «danger(s)». Les modifications décidées seront prises en compte dans les règlements ADN, ADR et RID dans le cadre des procédures de gestion habituelles les concernant.

L'utilisation des notions de risque et de danger (Risiko et Gefahr en allemand; risk, danger et hazard en anglais) dans les règlements ADN, ADR et RID ne se limite pas à une transposition des Recommandations de l'ONU. Un certain nombre de prescriptions sont propres aux règlements européens voire à un règlement modal en particulier.

Les notions de «risque(s)» et de «danger(s)» sont utilisées isolément ou en association avec d'autres termes dans un certain nombre d'expressions-types. L'anomalie la plus apparente est l'utilisation de la notion de «risque» à la place de celle de «danger» comme si ces deux notions étaient interchangeables. Cette «anomalie» est plus ou moins marquée suivant le règlement considéré et sa version DE, EN ou FR.

En attendant la prise en compte des amendements du Sous-Comité de l'ONU, la Roumanie et l'UIC ont mené une étude exploratoire de la situation pour l'ADN, l'ADN

¹ Session 49 du Sous-Comité du TMD de l'ONU. Document ST/SG/AC.10/C.3/2016/16. Rapport entre notions de danger et de risque. Communication de l'IATA. Document ST/SG/AC.10/C.3/98/add1. Rapport du Sous-Comité d'experts du TMD. Des projets d'amendement des recommandations (Règlement-type) ont été adoptés.

et le RID. Cette étude vise à identifier les éventuelles «anomalies» et à fournir des éléments d'informations permettant d'aborder l'adaptation et l'harmonisation des textes correspondants dans les meilleures conditions.

L'impact de l'usage inapproprié des notions de danger(s) et de «risque(s) sur les conditions opérationnelles du transport n'est a priori pas significatif à ce jour. Cela pourrait cependant changer à terme du fait de l'importance grandissante prise par les exigences relatives aux risques, à leur évaluation et à leur acceptabilité. La législation évolue et divers travaux sont en cours, notamment ceux décidés par la Réunion commune. L'objectif est de mettre à disposition des parties prenantes du transport de marchandises dangereuses une «méthode normalisée d'évaluation des risques», afin de permettre cette activité vitale sur les plans européen et international et de maintenir la sécurité de celle-ci à un haut niveau.

Le présent état des lieux ne prétend pas à l'exhaustivité. Il concerne les occurrences d'utilisation des notions de «risque(s)» et de «danger(s)» dans les versions DE, EN et FR des règlements ADN, ADR et RID, en allant à l'essentiel. Toutes les occurrences d'une même expression ne sont pas nécessairement relevées. Un examen plus précis pourra être réalisé ultérieurement dans le sens des orientations qui seront prises par la Réunion commune, lorsqu'il s'agira de préparer les amendements.

Les résultats de l'analyse ont été enregistrés dans un tableau Excel «Occurrences des notions de danger et de risque». Une ligne correspond à un enregistrement d'une «unité de texte» (paragraphe, tableau, article, alinéa, ...) susceptible de contenir plusieurs occurrences. Les parties constitutives de l'ADN, de l'ADR et du RID (ce dernier n'en comporte que 7 au lieu de 9) font chacun l'objet d'une feuille Excel. Le tableau contient quelque 550 enregistrements. Chacun peut concerner à la fois l'ADN, l'ADR et le RID, voire un seul des règlements ou une combinaison de 2 d'entre eux.

Etat des lieux - Constats et commentaires

Le 1.2.1 «Définitions» de l'ADN, de l'ADR, du RID et des «Recommandations – Règlement type» de l'ONU ne définit pas explicitement ces notions. «Danger(s)» et «risque(s)» ne font pas l'objet, dans le 1.2.1 des règlements en question, d'une définition d'application générale. La signification de la notion utilisée n'est pas toujours facile à déduire, selon son utilisation et le contexte technique et réglementaire de la prescription concernée.

- La notion de danger est en principe utilisée en relation avec la classification des marchandises et leurs emballages (classe de danger, étiquette de danger, numéro d'identification de danger, danger subsidiaire, groupe d'emballage, ...).

- La signification de la notion de risque n'est pas explicitée dans le texte. Une définition est toutefois fournie par le «Fil conducteur général pour le calcul de risques lors du transport ferroviaire et par route de marchandises dangereuses» - Introduction aux principes de base pour l'appréciation des risques pour le chapitre 1.9 de l'ADR et du RID.

1. Les notions de «danger» et de «risque» sont utilisées dans le domaine de la sécurité, mais la notion de «risque» est également utilisée dans le domaine de la sûreté (chap. 1.10), en particulier dans la version FR («Haut risque») des règlements alors que les versions DE et EN utilisent respectivement «Hohem Gefährpotenzial» et «High consequence».

2. Le constat fait par l'IATA concernant les Recommandations de l'ONU est valable pour l'ADN, l'ADR et le RID. Les notions de «danger» et de «risque» sont fréquemment employées de manière interchangeable, en particulier dans les versions EN et FR, l'utilisation des notions correspondantes dans la version DE apparaissant plus conforme à la signification rappelée par l'IATA.

3. Concernant la notion de «danger», les versions DE et FR de l'ADN, l'ADR et du RID recourent respectivement à «Gefahr» et à «danger». La version EN recourt en revanche à «danger» ou à «hazard» dans des conditions assez différentes suivant que l'on se réfère au «Recommandations de l'ONU» ou aux règlements ADN, ADR et RID.

4. Dans la version EN actuelle des Recommandations ONU, l'utilisation de la notion de «hazard(s)» est beaucoup plus fréquente que celle de «danger(s)». Elle s'élève en effet à environ 200 occurrences pour «hazard(s) alors qu'elle n'est que de 50 occurrences pour «danger(s)» dont 10 «degré de danger». Dans les règlements ADN, ADR et RID, les fréquences s'élèvent en moyenne à 150 contre 90.

Les 2 notions de «hazard(s)» et de «danger(s)» ne semblent pas toujours être interchangeables suivant leur utilisation. Il reste à le vérifier auprès des autorités compétentes anglophones. Le rapport du Sous-Comité de l'ONU demande de remplacer la notion de «risk(s)» par celle de «hazard(s). Le nombre d'occurrences de la notion de «hazard» dans le Règlement-type va donc encore augmenter. D'environ 200 dans la version actuelle, il devrait passer à près de 300.

5. La version DE des règlements ADN, ADR et RID privilégie l'utilisation de la notion de «Gefahr» (danger) alors que les versions EN et FR de ces textes privilégient celle de «risque» dans des proportions toutefois inégales. Dans la version DE, le nombre d'occurrence de la notion de «Gefahr» s'élève en moyenne à 380 contre 40 pour la notion de «Risiko». Dans les versions EN et FR, le nombre d'occurrences de «Danger(s)/Hazard(s)» et de «danger(s)» s'élève respectivement à 210 et 150 (Risk(s)) contre 185 et 200 (risque(s)).

6. Le projet d'amendement du Sous-Comité de l'ONU consiste dans un certain nombre de cas à remplacer dans la version FR du Règlement-type, «risque(s) par «danger(s) et dans la version EN «risk(s) par «hazard(s)». Les cas envisagés s'élèvent comme indiqué plus haut à environ 100 occurrences. Les principales expressions concernées sont soulignées en JAUNE dans l'annexe 2 du présent document.

7. Les occurrences des notions de «risque(s)» et de «danger(s) peuvent être réparties en plusieurs catégories suivant leur «degré de conformité» aux projets d'amendement du Sous-Comité de l'ONU, aux enjeux liés aux exigences d'harmonisation de la réglementation mais aussi aux exigences relatives à l'identification des risques et à leur évaluation. Il s'agit en priorité, par ordre d'importance décroissant des occurrences, d'identifier celles qui :

- découlent «naturellement» du projet d'amendement du Sous-Comité du TMD de l'ONU,
- sont non conformes a priori, dans le même esprit, mais qui nécessitent un examen préalable,
- sont à examiner, sans a priori, dans l'optique d'une meilleure harmonisation du vocabulaire.

Examen des occurrences - Conformité – Harmonisation

L'analyse des enregistrements et des occurrences qu'ils contiennent permet de les répartir comme suit, en fonction des actions à mener a priori.

	Types d'occurrences concernant l'utilisation des notions de « danger(s) » et de « risque(s) »	Règlement concerné	Enregistrements concernés en fonction des types (Nombre)		
			DE	EN	FR
1	Occurrences concernées directement par le projet d'amendement des « Recommandations de l'ONU »	ADN		87	97
		ADR		116	149
		RID		109	127
2	Autres occurrences, non conformes <i>a priori</i> . Examen préalable du vocabulaire à faire, dans l'optique d'une harmonisation renforcée	ADN	3	3	10
		ADR	12	12	14
		RID	11	11	13
3	Occurrences à examiner, dans l'optique d'une meilleure harmonisation du vocabulaire entre les règlements ADN, ADR et RID	ADN	3	3	5
		ADR	16	16	19
		RID	16	16	19
4	Occurrences conformes a priori, non harmonisées entre les règlements ADN, ADR et RID	ADN	116	37	34
		ADR	170	51	23
		RID	152	43	23
6	Occurrences conformes a priori, harmonisées entre les règlements ADN, ADR et RID	ADN	178	178	178
		ADR	160	160	160
		RID	162	162	162
7	Occurrences non significatives	ADN	28	44	26
		ADR	21	24	19
		RID	22	22	19

Remarques:

Concernant la version EN, les notions de «Hazard» et de «danger» ont été considérées comme équivalentes pour l'analyse, y compris lorsqu'il s'agit d'expressions utilisant la notion de «danger(s)» alors que le Sous-Comité de l'ONU propose d'utiliser «Hazard».

Comme indiqué plus haut, les occurrences n'ont pas toutes été relevées individuellement, pour éviter la lourdeur d'une étude qui se veut exploratoire. Dans certains cas, la référence renvoie à un ensemble d'occurrences. C'est le cas lorsqu'elles sont utilisées dans des tableaux, par exemple pour le tableau A (3.2) ou pour les consignes écrites (5.4.3).

La version DE de l'ADN, de l'ADR et du RID n'est pas directement concernée par les amendements proposés par le Sous-Comité de l'ONU. Elle pourrait en revanche être concernée par certains amendements provenant de l'examen prévu aux lignes 2 et 3 du tableau ci-dessus, y compris pour remplacer le cas échéant la notion de «Gefahr» par celle de «Risiko».

Les occurrences de la ligne 1 du tableau présenté ci-dessus en III concernent l'application des décisions prises par le Sous-Comité de l'ONU. Elles ont vocation à être prises en compte directement par les secrétariats des instances concernées.

L'annexe 2 fournit pour sa part des informations complémentaires sur les expressions utilisées en relation avec les notions de «danger» et de «risque»

Propositions

Le présent document vise à fournir une information globale sur l'utilisation des notions de «danger» et de «risque» dans les règlements ADN, ADR et RID et sur l'ampleur des travaux de clarification et d'harmonisation à mener. Etant donné que nombre de modifications découleront directement des amendements décidés par le Sous-Comité de l'ONU, seul un examen spécifique des lignes 2 et 3 du tableau présenté en III serait à réaliser en complément.

Le tableau contenant les extraits des textes DE, EN et FR concernés peut être mis à disposition si la Réunion commune décide que cet examen doit être réalisé.

Annexe 1

Occurrences des expressions contenant les notions de danger ou de risque

Les données du tableau ci-après résultent d'un comptage effectué dans la table d'enregistrement des occurrences (références + texte correspondant)

Versions		Occurrences des expressions dans les textes DE, EN et FR					
		Gefahr(en) Danger(s) (+ hazard(s)) Danger(s)			Risiko(en) Risk(s) Risque(s)		
		DE	EN	FR	DE	EN	FR
Partie 1	ADN	55	25 (13)	28	18	18	35
	ADR	44	14 (9)	15	15	18	34
	RID	46	15 (9)	17	15	16	33
Partie 2	ADN	145	32 (71)	82	3	48	51
	ADR	146	31 (76)	88	3	45	49
	RID	143	31 (73)	86	3	41	46
Partie 3	ADN	5	2 (1)	3	2	15	3
	ADR	31	3 (16)	13	2	15	22
	RID	32	3 (16)	13	2	14	22
Partie 4	ADN	0	0	0	0	0	0
	ADR	35	4 (9)	15	2	14	35
	RID	34	4 (7)	15	2	14	32
Partie 5	ADN	65	2 (23)	31	1	27	20
	ADR	72	2 (26)	33	1	27	25
	RID	74	3 (24)	33	1	27	25
Partie 6	ADN	0	0	0	0	0	0
	ADR	39	22 (1)	12	18	25	67
	RID	41	19 (1)	13	21	25	65
Partie 7	ADN	13	1 (5)	5	1	6	15
	ADR	8	4 (2)	3	1	6	15
	RID	7	5 (2)	4	1	6	15
Partie 8	ADN	13	6 (7)	12	2	4	9
	ADR	14	3 (5)	4	2	4	16
		0	0	0	0	0	0
Partie 9	ADN	30	4 (1)	24	4	21	23
	ADR	11	3 (4)	3	4	21	17
		0	0	0	0	0	0
Total	ADN	296	72 (98)	185	31	139	156
	ADR	400	86 (148)	186	48	175	280
	RID	377	80 (132)	181	45	143	238

Commentaires:

Les données globales du tableau montrent de nettes différences dans l'utilisation des notions de «risque(s)» et de «danger(s)» suivant les règlements ADN, ADR et RID et leur versions DE, EN ou FR. Ces différences n'ont pas nécessairement un impact négatif sur la compréhension des prescriptions réglementaires. Il faut tenir compte aussi du fait que le RID ne contient que 7 parties au lieu des 9 de l'ADN et de l'ADR et des spécificités modales.

Annexe 2

Relevé des principales expressions contenant les notions de danger et de risque

Les cases surlignées en JAUNE sont directement concernées par le projet d'amendement du Sous-Comité de l'ONU. Le tableau 3.2 et les modèles d'étiquettes sont impactés par ces amendements.

ADN+ADR+RID		
DE	EN	FR
Risiko	Risk	Risque
Sicherheitsrisiko	/	Danger pour la sécurité
Sicherungsrisiken	Security risks	Risques pour la sûreté
Gefahr	Danger	Danger
	Hazard	
Gefahrgutklasse	Class of dangerous goods	Classe de marchandises dangereuses
Gefahrenklasse	Hazard class	Classe de danger
Gefahrenunterklasse	Hazard division	Division de risque
Gefahrenklassifizierung	Hazard classification	Classement des dangers
Gefahrenermittlung	Identification of hazard	Détermination des dangers
Bereiche der Gefährlichkeit	Categories of risk	Catégories de danger
Gefährungskategorie	Hazard category	Catégorie de danger
Überwiegenden gefährlichen Eigenschaft	Predominant hazard	Danger principal
Überwiegenden gefahr	Major hazard	Danger prépondérant
Tabelle der Überwiegenden Gefahr	Table of precedence of hazards	Tableau de prépondérance des dangers
Hohem gefahrpotenzial (1.10)	High consequence (1.10)	Haut risque (1.10)
Hauptgefahr	Predominant hazard	Risque principal
	Primary hazard	Danger principal
	Primary risk	Risque primaire
Zusätzlichen Gefahr	Additional hazard	Risque additionnel
Zusatzgefahr	Subsidiary risk	Risque subsidiaire
Mehrfachen Gefahren	Multiple risks	Risques multiples
	Multiple Hazard	
Grosszettel für die Hauptgefahr	Primary risk label	Etiquette de risque primaire
Gefahrzettel	Danger labels	Etiquette de danger
Gefahrkennzeichen	Danger marks	Marques de danger
Nebengefahr	Subsidiary risk	Risque subsidiaire
Überwiegende Nebengefahr	Predominant subsidiary risk	Risque subsidiaire prédominant
Zusätzlichen Nebengefahren	Additional subsidiary risks	Risques subsidiaires supplémentaires
Nebengefahrzettel	Subsidiary risk label	Etiquette de risque subsidiaire
Gefahrzettel für die Nebengefahr		
„Warnung vor allgemeiner Gefahr“	« Warning : general danger »	« Avertissement : danger général »
Gefahrenpotential Potenzielle Gefahren	Hazard potential	Potential de danger
	Potential risk Potential hazards	Risques potentiels
Gefährlichen Eigenschaften	Dangerous properties	Propriétés de danger
Akute Gefährdung	Acute hazard	Danger aigu

Vorhersehbaren Gefahren	Foreseeable dangers	Dangers prévisibles
Gefahrenmerkmale	Hazards characteristics	Caractéristiques de danger
Tatsächlichen gefahr	Actual degree of danger	Danger réel
Gefahrenkombination	Combination of hazards	Combinaison de risques
Gefahrentyp	Hazard type	Type de danger
Gefahrenniveau	Danger level	Degré de danger
Gefahrgrad	Degree of danger	Degré de danger
		Degré de risque
« Precautionary labels (...) »	« Precautionary labels (...) »	« Etiquettes de risques (...) »

Annexe 2

Autres occurrences

ADN+ADR+RID		
DE	EN	FR
Gefahren einer Verformung	Risk of deformation	Risque de déformation
Gefahr der Beschädigung	Risk of damage	Risque d'endommagement
Korrosionsgefahr	Risk of corrosion	Danger de corrosion
Gefahr der Beschädigung von Teilen	Risk of damage to working parts	Risque d'avarie des organes
Gefahr der Penetration des Tankbodens bei einem Aufstoß	Risk of penetration of the tank end	Risque de pénétration des fonds de citerne en cas de choc
äußeren Gefahren	External hazards	Risques extérieurs
Gefahren bei Arbeiten an Bord	Dangers caused by work by board	Dangers causés par les travaux à bord
Gefahr des Austretens	Risk of escape	Risque de fuite
Feuergefahr	Fire hazard	Risque d'incendie
Gefahr der Entzündbarkeit	Flammability hazard	Risque d'inflammabilité
Gefahr einer unbeabsichtigten Entzündung oder Zündung	Risk of unintended ignition or initiation	Risque d'allumage ou d'amorçage
Explosionsgefahr	Explosion hazard	Risque d'explosion
Begrenzte Explosionsgefahr	Limited explosion risk	Risque limité d'explosion
Explosionsgefährdete Bereiche	Explosion danger area	Zone de danger d'explosion
Zusätzliche Detonationsgefahr	Additional risk of sympathetic detonation	Risque supplémentaire de détonation
Gesundheitsrisiko	Health risk	Risque pour la santé
Erstickungsgefahr	Risk of asphyxiation	Risque d'asphyxie
Gefahr beim Einatmen	Inhalation hazard	Danger par inhalation
Gefahr heftiger Reaktion	Risk of vigorous reaction	Risque de forte réaction
Gefahr einer spontanen heftigen Reaktion	Risk of spontaneous violent reaction	Danger de réaction violente spontanée
Gefahr einer Infektionsübertragung	Risk of spread of infection	Risque de propagation de l'infection
Infektionsrisiko	Significant risk of infection	Risque notable d'infection
Gefahr der Vergiftung	Risk of intoxication	Risque d'intoxication
Biologische Gefahr	Biohazard	Danger biologique
Gewässergefährdend	Aquatic hazard	Danger pour le milieu aquatique
Gefahren für die aquatische Umwelt	Aquatic environmental hazards	Danger pour le milieu aquatique
Umweltgefahr	Environmental hazard	Danger pour l'environnement
Thermische Gefährdung	Thermal hazards	Risques thermiques
Erstarrungsgefahr	Risk of solidification	Danger de solidification

ionisierender Strahlung ausgehende Gefahren	Hazards related to ionizing radiation	Risques propres aux rayons ionisants
Gefahr exothermer Zersetzung	Risk of exothermic decomposition	Risque de décomposition exothermique
